

COMMUNE DE VERNIER

PROJET DE MOTION

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Plus de sécurité sur les chemins menant à l'école

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Le chemin menant à l'école est un chemin de découverte, de vie sociale et un des chemins sur lesquels les enfants gagnent en indépendance. Il offre aussi la possibilité aux écoliers de se défouler en plein air entre maison, école et activités extrascolaire. Une grande partie des écoliers de notre commune se rendent seuls à l'école, à pied, à trottinette, à vélo ou en bus. Malheureusement, selon les aménagements ou les circonstances, le chemin menant à l'école peut s'avérer dangereux : passage pour piétons avec peu de visibilité, véhicules régulièrement parqués sur les pistes cyclables, arrêts de bus mal sécurisés, etc.

En mai 2016, le Grand Conseil a adopté la motion M 2364 visant à faire de Genève un canton exemplaire en matière de sécurité des écoliers sur le chemin menant à l'école, par un outil qui s'est avéré particulièrement efficace pour remplir cet objectif : **le plan de mobilité scolaire (PMS)**.

Il incombe aux communes de développer de tels plans de mobilité scolaire pour augmenter la sécurité des enfants.

[Les plans de mobilité scolaire](#) se basent sur les résultats d'une enquête d'envergure réalisée auprès de la communauté scolaire et visant à diagnostiquer les problèmes rencontrés par l'enfant sur son chemin, entre la maison et l'école. Une fois les points dangereux identifiés, la commune ou/et le Canton sont invités à prendre des mesures d'assainissement, passant notamment par des améliorations de l'aménagement routier.

Grâce à la motion M 2364, le Conseil d'Etat est en plus chargé d'accompagner les éventuelles demandes d'amélioration du réseau routier qui en découlent, via un suivi administratif rapide et circonstancié.

Les communes de Genève et de Meyrin sont en train de travailler sur des plans de mobilité scolaire. Pour Vernier, le moment est particulièrement propice pour s'assurer que la sécurité sur les chemins menant à l'école a sa place dans le nouveau Plan Directeur Communal, en cours de révision.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

invite le Conseil administratif :

- 1 à développer des plans de mobilité scolaire pour des établissements primaires et secondaires situés sur la commune ;
- 2 à mettre en œuvre, et, le cas échéant, à faire mettre en œuvre par le Canton, les recommandations émanant du bilan le plus vite possible.

Pour Les Verts : Esther SCHAUFELBERGER, Xavier CHILLIER et Granit METUSHI

Pour le PLR : Monique MATTENBERGER et Gilles-Olivier BRON

Pour le PDC : Yves MAGNIN

Pour Les Socialistes : Johan MARTENS

Pour le MCG : Rui OLIVEIRA

Conseillers municipaux

Vernier, le 21 mai 2018